

Quelques considérations sur la "maintenance"

Autor(en): **Montandon, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 6

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA



„maintenance“

par Charles MONTANDON

On a souvent fait la constatation qu'en Suisse romande la limite entre les patois restés vivaces et ceux qui ont disparu suit exactement la limite des confessions.

Les régions catholiques (Fribourg romand, Valais romand, nord du Jura bernois) sont demeurés fidèles à leurs dialectes, alors que les contrées protestantes (Vaud, Neuchâtel, Genève, sud du Jura bernois) les ont abandonnés. Dans le canton de Vaud, les derniers patoisants du Gros-de-Vaud habitaient les villages catholiques de la région d'Echallens ; et les seuls Genevois qui savent encore quelques mots du vieux langage se trouvent aussi dans des villages catholiques.

Cette répartition géographique des patois calquée sur celle des religions est particulièrement frappante dans le Jura bernois. Dans la partie sud, réformée, le dialecte a généralement disparu depuis près d'un siècle, mais il reste très vivant dans la partie nord, catholique ; à l'intérieur même du district de Moutier, la majorité protestante ne parle plus le patois tandis que la minorité catholique y est demeurée attachée.

La conséquence, c'est que le Jura authentique, toujours lui-même, est le Jura-Nord ; le Jura-Sud, beaucoup plus industrialisé, a vu ses paysans quitter leurs terres et être remplacés par des Alémaniques ; il est fortement germanisé et même sa population romande est culturellement, spirituellement et moralement affaiblie. Le Jura-Sud, ayant perdu sa personnalité, est souvent obligé de s'appuyer sur celle —

très différente, pour ne pas dire opposée — de Berne. Le désarroi et l'indifférence de ce Jura-Sud trop matérialiste et coupé de ses racines se retrouvent jusque sur le plan civique : il y a régulièrement huitante à nonante pourcent de votants dans le nord et la moitié moins dans le sud.

Il est toujours dangereux de généraliser et nous n'allons pas prétendre que le protestantisme est par définition nuisible aux patois et aux traditions. Les régions les plus traditionnalistes de France sont aussi les plus protestantes, c'est-à-dire le Midi et l'Alsace. C'est pour beaucoup à l'Eglise presbytérienne que l'Ecosse doit la sauvegarde de son originalité et, dans le Pays-de-Galles, c'est l'Eglise réformée qui a provoqué la renaissance de la langue celtique.

Mais il n'est pas contestable qu'en Suisse romande le calvinisme a fait

beaucoup de mal au « quant-à-soi » du peuple. Certes, la diffusion de la Bible en français est en partie responsable de l'affaiblissement du patois. En revanche, le « progrès » est loin d'avoir eu l'influence qu'on lui accorde souvent ; sur ce plan-là, l'Ajoie n'a rien à envier à la vallée de la Brévine, ni la Broye fribourgeoise à la Broye vaudoise, pas plus que le val de Bagnes aux Ormonts.

Nos réformateurs étaient d'origine française. Mais les pasteurs qui leur succédèrent — et qui eux étaient bien de chez nous — n'accordèrent généralement aucune importance à la personnalité profonde de leur petite patrie. Au lieu de suivre l'exemple des ministres engadinois (qui traduisirent la Bible en rhétoroman et restèrent toujours fidèles au langage du pays), les pasteurs vaudois, neuchâtelois et genevois combattirent généralement le patois (la langue du diable !), interdisant aux catéchumènes l'usage de leur langue maternelle et allant jusqu'à s'insurger contre l'essai de Favrat de traduire les « Paraboles » en dialecte.

Il y eut certes des exceptions : le doyen Bridel, Ceresole, Louis Goumaz, une minorité de ministres vaudois qui étaient abonnés au *Conteur*. Mais ces exceptions ne pèsent pas lourd en face des innombrables curés, abbés et chanoines qui ont tant fait, dans nos cantons comme à l'étranger, pour le maintien des patois. Nous nous souvenons d'une assemblée patoisante vaudoise tenue à Echallens, localité en majorité protestante : elle fut saluée par le doyen Dupraz, de Poliez-Pitet, mais le pasteur était tout naturellement absent.

Une autre constatation fréquente, c'est que le Pays de Vaud a parfois bien perdu de son cachet. N'en accusons point trop nos Confédérés d'outre-Sarine venus si nombreux se mirer

dans le bleu Léman : les Vaudois de vieille souche n'ont jamais été très conscients de la valeur de leur terroir ; peut-être sont-ils les seuls à ne pas se rendre compte que la beauté et la profonde richesse de leur canton méritent quelques égards.

Considérez les principales gravures perpétuant le souvenir de vieux coins lausannois — aujourd'hui à tout jamais enlaidis : neuf fois sur dix, elles sont signées de noms alémaniques.

Passez en revue les plus ardents défenseurs du patois vaudois : ne s'appelèrent-ils pas Kissling, de Siebenthal, Heer, Stoudmann ? Et la chanson populaire ne suggère-t-elle pas les noms de Boller et de Hemmerling ? Sait-on que Gustave Doret (de son vrai nom Matthey-Doret) et C.-F. Landry sont d'origine neuchâteloise ?

Certes, il y eut des Vaudois, aussi. Mais, en vertu de la triste vérité que « nul n'est prophète en son pays », ils furent le plus souvent reniés et contraints de se réfugier ailleurs. Très courageusement, on a attendu qu'ils fussent devenus célèbres pour s'en réclamer ; c'est à Paris que Ramuz dut aller trouver son canton et ses compatriotes ne furent pas tendres pour lui à ses débuts ; mais aujourd'hui qu'il est mort et connu, il est de bon ton de se gargariser de sa prose (sans le plus souvent en comprendre la pensée profonde) et de la glorifier sans discernement, qu'elle soit bonne ou moins bonne. Il y a aujourd'hui des « ramuziens », pédants, superficiels qui n'ont parfois jamais quitté les portes de « Lôôsanne » et qui se prétendent sensibles à la poésie du chantre des campagnes vaudoise et valaisanne. Et Ramuz n'est pas le seul...

Trop souvent, dans ce pays, nous avons manqué d'initiative et de courage, de confiance surtout ; trop souvent, chez nous, il faut être d'ailleurs

pour valoir quelque chose. Celui qui est d'ici et qui se veut d'ici n'est pas entendu ; sa seule chance est encore de se faire passer pour ce qu'il n'est pas. Un palmier sur vos armoiries d'accord, mais un chêne, non, c'est vraiment trop provincial. J'ai connu un Martinet, d'une vieille famille de Mont-la-Ville, qui se voulait absolument descendant d'une famille noble espagnole Martinez ; sans compter les innombrables Vaudois qui descendent des réfugiés huguenots français, à croire qu'il n'y avait encore personne dans ce canton avant le XVII^e siècle.

On ne s'étonne plus dès lors du triste sort réservé à ce pauvre major Davel par ses compatriotes. L'Histoire est là pour nous expliquer le complexe d'infériorité d'un peuple qui eut la malchance de n'être jamais tout à fait lui-même : Savoyard, puis Bernois, puis

Suisse, mais jamais Vaudois. Il y a une espèce d'hérédité qui pèse sur nous, et elle a commencé à se manifester quand les Vaudois eurent honte de rester eux-mêmes.

Si les Vaudois était un peuple comme tous les autres, il y a belle lurette qu'ils auraient disparu, assimilé par des plus forts. Seulement voilà... ils ont été sauvés par leur tempérament, fait de sagesse, de bon sens, de bonhomie et d'humour, tempérament de bon-vivant paisible ; ajoutons à cela la beauté du paysage et l'on comprendra qu'en fin de compte ce sont les Vaudois qui assimilent les autres.

Mais ils n'y sont pour rien, n'en ayant ni la volonté, ni le pouvoir. C'est en quelque sorte une assimilation naturelle et spontanée. En d'autres termes un miracle, le miracle vaudois...

SI VOUS ALLEZ...

... à Arnex sur Orbe, ne manquez pas d'admirer la vue étendue dont on jouit depuis ce village sympathique. Vous irez sans doute voir la petite église où se trouvent d'intéressantes peintures de Clément. Il y a à Arnex un château, qui, maintenant, ressemble plus à un mas rural qu'à un castel féodal. Une modeste tour lui donne encore du cachet, mais si vous vous approchez, vous serez intéressé de voir trois fenêtres en accolade et géminées dont l'une est datée de 1604. Du côté opposé on voit la date 1606. Ce sont assurément des dates de reconstruction. On voit d'autre part un de ces importants avant-toits à la bernoise soutenus par deux arbalétriers partiellement ouvragés. Ils sont datés de 1668. Sur l'un d'eux, on voit l'écu de Daniel Imhof, partagé horizontalement, un lion mariné orne la partie supérieure, tandis que ce sont trois fusées au-dessous. Sur l'autre, ce sont les armoiries Steiger, avec un bouquetin issant d'un mont. Daniel Imhof, le constructeur ou restaurateur de cette partie des bâtiments, fut bailli de Grandson en 1665/70. Il avait acquis une partie de la majorité d'Arnex et il semble bien qu'il ait agrandi le château. Daniel Imhof était un homme de confiance de LL.EE. Il fut envoyé en maintes missions pour discuter des questions importantes. Il fut directeur du sel en 1698 et banneret en 1710.

Ad. Decollogny.